Image not found or type unknown

depart retraite pour personne ayant commencé à travailler à 14 an

Par **ponpon**, le **10/11/2008** à **10:23**

J'ai commencé à travailler à 14 ans et j'ai cotisé 18 ans au régime général salarié. Installé artisan j'ai à ce jour 32 années de cotisations. Agé de 55 ans puis je prétendre bénéficier des conditins ade retraite prévues pour les personnes ayant comméncé leur carrière professionnelle à 14 ans.

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés